



SYNICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

ACCORD-CADRE ET MARCHE SUBSEQUENT

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE N°SMTPCSM_MFS_06_2022

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du projet de transports collectifs en site propre (TCSP) de Guadeloupe.

MARCHE SUBSEQUENT N°4.2 SMTPCSM_MFS_06_2022_MS4.2

Approfondissement des études préliminaires en vue des dossiers réglementaires

A - Objet de l'acte d'engagement

■ Objet du marché public :

Réalisation des missions complémentaires pour réalisation des dossiers réglementaires, et pour préparation des MOE.

■ Cet acte d'engagement correspond :

1. à l'ensemble du marché public (*en cas de non allotissement*) ;
 au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché public (*en cas d'allotissement*) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
2. à l'offre de base ;
 à la variante suivante :
3. avec les prestations supplémentaires suivantes :



B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

- le présent acte d'engagement du marché subséquent n°4.2 SMTPCSM_MFS_06_2022_MS4.2 et ses éventuelles annexes,
- la décomposition des prix globale et forfaitaire du marché subséquent n°4.2 SMTPCSM_MFS_06_MS4.2,
- la lettre de consultation du marché subséquent n°4.2 SMTPCSM_MFS_06_MS4.2,
- l'acte d'engagement de l'accord-cadre n°SMTPCSM_MFS_06_2022 et ses éventuelles annexes,
- le cahier des clauses techniques particulières de l'accord-cadre n°SMTPCSM_MFS_06_2022,
- le cahier des clauses administratives particulières de l'accord-cadre n°SMTPCSM_MFS_06_2022,
- le règlement de la consultation de l'accord-cadre n°SMTPCSM_MFS_06_2022,
- le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics Marchés de prestations intellectuelles (version en vigueur au lancement de la présente consultation).

et conformément à leurs clauses,

- le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes¹ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

.....

Montant TTC⁴:

Montant TTC arrêté en chiffres à :

.....

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

OU

aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document (DPGF).

¹ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations
(*En cas de groupement d'opérateurs économiques.*)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
(*Cocher la case correspondante.*)

conjoint OU solidaire

(*Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.*)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation
Mandataire : Egis Villes & Transports	Prestations du MS4.2-Voir DPGF	118 705,00 €

B3 - Compte (s) à créditer

(*Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.*)

■ Nom de l'établissement bancaire :

Ouvert au nom de : Egis Villes & Transports

Pour les prestations suivantes : Voir annexe 1

Domiciliation : BNP Paribas IDF Ouest

Code banque : 30004 Code guichet : 02552 – N° de compte : 00010530121 – Clé RIB : 07

IBAN : FR76 3000 4025 5200 0105 3012 107

BIC : BNPAFRPPXXX

B4 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :

Non

(*Cocher la case correspondante.*)

Oui

B5 - Durée d'exécution du marché public

La durée d'exécution du marché public est de 12 mois ou jours à compter de :

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible : Non Oui

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire détenant habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Fabrice DUCASSE, responsable mobilité Sud-Ouest et Outre-Mer	Balma le 18/03/2025	 Signature numériquement par : Fabrice DUCASSE Nom DN : CN = Fabrice DUCASSE U = FR O = Egis Villes et Transports OU = 000249334429 Date : 2025.03.18 15:04:48 +0100

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;



donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin (SMTPCM)
Centre les Acacias – Belcourt 1
97122 – Baie-Mahault
E-mail : commandepublique@smt.qp
Téléphone : 05 90 60 47 37
Télécopie : 05 90 60 47 38

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

DAUBIN, Georges, Président du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'[article R. 2191-59](#) du code de la commande publique, auquel renvoie l'[article R. 2391-28](#) du même code (nantissemens ou cessions de créances) :

DAUBIN, Georges, Président du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin
Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin (SMTPCM)
Centre les Acacias – Belcourt 1
97122 – Baie-Mahault
E-mail : commandepublique@smt.qp
Téléphone : 05 90 60 47 37
Télécopie : 05 90 60 47 38

Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Comptable public
Responsable de la Trésorerie de l'agglomération de Cap Excellence
CDFiP de Pointe-à-Pitre
1 rue Duplessis – Place de la Victoire
97110 Pointe-à-Pitre

■ Imputation budgétaire :

Les crédits relatifs à ces dépenses seront imputés au budget syndical.

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Baie-du-Minhault, le 26/03/2025

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)

